



# Assemblée générale

## AG/PAL/1235

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

### **LES PARTICIPANTS À LA RÉUNION INTERNATIONALE SOULIGNENT L'IMPORTANCE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR LA CRÉATION D'UN ÉTAT PALESTINIEN**

#### **Les participants explorent les moyens permettant aux femmes et aux jeunes de Palestine de prendre leur destin en main**

(Reçu d'un fonctionnaire de l'information)

PARIS, 31 mai — La Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine s'est penchée, ce matin, sur les moyens susceptibles de permettre aux jeunes et aux femmes de Palestine de prendre leur destin en main dans le cadre d'un débat intitulé: « Autonomisation des femmes et des jeunes, préalable essentiel pour bâtir la société palestinienne en vue de créer d'un État palestinien indépendant ».

Les intervenants ont estimé qu'il était essentiel désormais que la communauté internationale s'implique plus activement pour résoudre un conflit qui n'a que trop duré, alors que la population, les jeunes en particulier, ne supporte plus du tout le joug de l'occupation. Un orateur a parlé d'une véritable « *intifada* électronique » en cours, une révolte virtuelle d'une jeunesse qui s'est massivement appropriée les réseaux sociaux.

Première intervenante de la matinée, Mme Louise Haxthausen (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture - UNESCO) a souligné que l'on faisait face à un environnement extrêmement complexe, de nombreux obstacles entravant les initiatives, ce qui ne facilite pas l'autonomisation des individus. La déstabilisation et l'incertitude sont à l'ordre du jour, a-t-elle déploré. Cela est à l'origine de l'angoisse, voire de la violence de la jeunesse, a-t-elle fait remarquer. La résilience est un élément essentiel toutefois pour impulser la participation des femmes et des jeunes, a-t-elle souligné: l'important est d'avoir le sentiment que l'on vit dans une société normale, en dépit d'un environnement particulièrement difficile. Pour cela, l'accent doit être mis sur le rôle essentiel de la culture qui permet d'unifier les populations, la culture étant comprise comme le fait d'avoir un sentiment d'appartenance. Mme Haxthausen a aussi souligné le rôle essentiel de l'éducation: sans école, rien n'est possible. Il y a un impact psychosocial de l'occupation, a-t-elle néanmoins observé. Les professeurs ont des difficultés à enseigner et les élèves sont souvent démotivés. L'implication de la collectivité est essentielle pour lutter contre le découragement.

Mme Haxthausen, qui est Coordinatrice des opérations dans les zones de postconflit et de postcatastrophe à l'UNESCO et qui a dirigé le bureau de cette organisation à Ramallah, a précisé que l'UNESCO œuvrait plus particulièrement dans les établissements scolaires de la bande de Gaza. Si le taux de scolarisation est très élevé, néanmoins, la qualité de l'enseignement pose problème, ainsi que l'éducation des jeunes filles, notamment dans les domaines scientifiques et techniques. Cela explique en partie qu'elles aient de la difficulté à s'insérer sur le marché du travail. Elle a cependant fait remarquer que la majorité des enseignants sont des femmes.

Mme Haxthausen a évoqué par ailleurs le rôle crucial des médias et, en particulier, des réseaux sociaux. En 2009, l'UNESCO a lancé un programme de blogues qui a rencontré un grand succès puisque deux fois plus de personnes ont été formées à l'écriture et à la création de ces sites personnels que ce qui avait été envisagé au départ. Quant à la culture au sens large, un grand nombre d'organisations de la société civile ont été mises en place pour protéger le patrimoine, les femmes ayant un grand rôle à jouer dans ce domaine, a estimé Mme Haxthausen.

Pour sa part, M. Nawaf Salam, Représentant permanent du Liban aux Nations Unies à New York, a rappelé que la première résolution du Conseil de sécurité spécifique sur la protection des civils - la résolution 1265-, avait été adoptée en 1999. Depuis lors, le Conseil intègre systématiquement cette dimension dans son action. Cette démarche s'est inscrite dans la prise de conscience par la communauté internationale du sort des civils, victimes de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité, voire de génocide, particulièrement lors des conflits qui ont ravagé les Balkans et le Rwanda. M. Salam a cité plusieurs textes qui ont donné pour mandat aux Casques bleus de protéger les droits de l'homme. Il a ainsi cité les résolutions relatives à la République démocratique du Congo, à la Côte d'Ivoire, au Libéria ou à Haïti. Le cas de la Palestine fait figure d'une malheureuse exception à cet égard, a-t-il déploré. Le représentant du Liban l'attribue à une « absence de volonté politique de certains membres du Conseil », alors même que cette volonté est essentielle si cette instance entend mettre en œuvre ses propres décisions. Cette lacune résulterait aussi d'un prétendu « exceptionnalisme arabe » selon lequel on serait moins sensible aux valeurs démocratiques au Moyen-Orient. Les événements récents dans le monde arabe ont fait litière de ce préjugé, a-t-il constaté.

Le Conseil de sécurité est paralysé dès que l'on aborde la question de Palestine, alors même que les Palestiniennes sont particulièrement affectées par l'occupation israélienne, par les obstacles qu'elle impose au développement personnel des individus, ce que plusieurs entités des Nations Unies ou elles-mêmes reconnu, a regretté M. Nawaf. Le représentant du Liban a particulièrement souligné le sort fait aux femmes palestiniennes détenues par l'armée israélienne, parlant de conditions de détention inhumaines – 10 000 femmes seraient passées par les prisons israéliennes depuis 1967. Le Conseil de sécurité n'assume pas la responsabilité qui est la sienne, il ne s'acquitte pas de ses engagements, y compris dans la protection des droits de l'enfant en Palestine, a-t-il dit. Entre 500 et 700 mineurs de Cisjordanie sont arrêtés et interrogés tous les ans avant d'être traduits devant des tribunaux militaires, certains âgés de 12 ans seulement, a-t-il dit. M. Nawaf a indiqué que l'armée utilisait parfois des enfants comme boucliers humains lors de ses ratissages. Il est temps de mettre fin à cette exception palestinienne au sein du Conseil de sécurité, a-t-il conclu.

De son côté, M. Sabri Saidam, Conseiller du Président de l'Autorité palestinienne pour les questions de télécommunications, de technologie de l'information et d'enseignement technique à Ramallah, a déclaré que le moment était venu d'agir pour résoudre « le plus long conflit que le monde ait connu ». Il a rendu hommage aux martyrs de la cause palestinienne dont certains sont nés avant sa propre naissance.

En ce qui concerne la jeunesse, l'utilisation du réseau social *Facebook* est pratiquée par 1,25 million de Palestiniens, ce qui est en fait un des plus forts taux du monde, alors même que l'utilisation de l'Internet dépasse à peine les 30%, a-t-il indiqué. M. Saidam a fait remarquer que, dans la région, on dit en plaisantant que « *Facebook* est le tournevis qui permet de dévisser les chefs d'État ». Proportionnellement, cela équivaudrait à ce que 28 millions d'Égyptiens aient leur propre blog par exemple. Pour M. Saidam, on vit une véritable « *intifada* électronique » en Palestine, ce dont Israël ne semble pas encore avoir pris conscience. Des scènes de la vie sous l'occupation sont désormais couramment filmées et diffusées sur Internet par des jeunes. Il a souhaité par ailleurs que l'ONU joue un rôle pour permettre aux jeunes palestiniens d'être plus nombreux à bénéficier d'une formation complète, notamment en ayant plus souvent la possibilité de poursuivre leurs études à l'étranger.

S'agissant de la situation des femmes, il a simplement raconté une anecdote tragique relative à sa mère, ex-membre du Conseil législatif palestinien, décédée à la suite d'un rendez-vous raté chez un médecin en raison des tracasseries subies à un barrage israélien. C'est pour ce genre de situation que la population ne supporte plus ce qu'elle subit quotidiennement, a-t-il conclu.

Dernier intervenant de la matinée à la tribune, M. Muath Abu Arqoub, militant de la jeunesse et expert des réseaux sociaux à Ramallah, a estimé que les jeunes, « cœur battant de la société » et « nerf de la vie », se situaient « à la source du renouveau et du changement ». C'est particulièrement vrai, selon lui, dans le cas de la Palestine, les jeunes et les étudiants des deux sexes étant « le moteur du mouvement ». Avec l'avènement d'Internet, les jeunes ont trouvé une nouvelle tribune pour participer aux grands débats qui traversent la société. En outre, l'Internet constitue la source principale d'information de la majorité des jeunes palestiniens – 44% d'entre eux l'utilisent, selon une étude. Le réseau social *Facebook* est plébiscité. À l'évidence, a estimé M. Abu Arqoub, les évolutions sociales et politiques dans les pays arabes ont contribué à l'augmentation du nombre d'utilisateurs. Les réseaux sociaux sont utilisés comme moyens de diffusion de l'information, notamment en ce qui concerne « le vécu palestinien ». Il a notamment cité le cas de *Quds News Network (QNN)* qui se présente comme le réseau des jeunes palestiniens.

L'orateur a aussi mentionné l'utilisation des réseaux sociaux à des fins de plaidoyer et de mobilisation ou de sensibilisation à une question donnée. C'est ainsi qu'a été créé un grand nombre de pages plaidant pour la fin de la division entre Palestiniens, pour une troisième *Intifada*, pour le boycottage d'un projet de loi fiscal ou en faveur de tel ou tel mouvement ou personnalité politique.

D'autres pages appellent à combattre la corruption. Il a aussi cité l'utilisation des réseaux sociaux pour organiser une grande campagne de solidarité avec les prisonniers palestiniens en grève de la faim. Ces réseaux ont aussi permis de nouer des liens avec les Palestiniens de la diaspora et des jeunes d'autres pays arabes. M. Abu Arqoub, qui estime que l'on est face à un « nouveau modèle de participation politique », constate que les réseaux sociaux ont permis aux jeunes palestiniens d'entrer en contact avec des Israéliens, notamment avec des organisations de défense des droits de l'homme hostiles à l'occupation. Ces liens permettent de briser les préjugés envers les Palestiniens. Il met toutefois en garde contre les limites inhérentes à ces réseaux virtuels. Ils peuvent notamment jouer un rôle inverse en contribuant à limiter la participation effective sur le terrain, les utilisateurs se contenant d'acquiescer, de promettre d'être présents ou simplement d'assurer une présence symbolique.

Lors de l'échange de vues avec les participants à la réunion, M. Matthias Burchard, de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a indiqué que son organisation avait lancé un vaste programme visant à relever le niveau de l'enseignement et que l'assistance de l'UNESCO était bienvenue dans cet effort. Mme Haxthausen a répondu que l'UNESCO intervenait déjà au niveau du Ministère palestinien de l'éducation afin de faire en sorte que cette mise à niveau se fasse de façon harmonisée. Elle a estimé par ailleurs que l'admission de la Palestine au sein de l'UNESCO favoriserait une coopération d'encore plus grande ampleur, notamment sur les questions relatives à la protection du patrimoine. Elle a toutefois rappelé par ailleurs que se posait un problème lié à la prévisibilité et la durabilité des contributions des bailleurs de fonds visant à financer des projets d'assistance internationale.

La Ministre palestinienne des affaires de la femme, Mme Rabiha Diab, a estimé pour sa part que l'importance prise par les réseaux sociaux démontrait la vitalité du peuple palestinien. Les jeunes doivent être toutefois conscients qu'ils sont susceptibles d'être ciblés par l'occupant en raison d'activités considérées comme subversives sur le réseau. Une représentante de la Mission du Pérou auprès de l'UNESCO, qui a évoqué la forte présence de citoyens d'origine arabe et palestinienne dans certains pays latino-américains, a demandé si des réseaux de communication existaient avec le Moyen-Orient. M. Saidam a répondu que les descendants de cette immigration ne parlaient souvent plus arabe, ce qui limitait les possibilités d'échanges.

La représentante d'une ONG ayant évoqué les discriminations envers les Bédouins, voire leur déplacement forcé, M. Saidam a reconnu que ce sujet mériterait une plus grande attention. Il a aussi tenu à rendre hommage aux citoyens israéliens militant en faveur des droits des Palestiniens. Une sociologue palestinienne exerçant au Liban a parlé des discriminations au travail visant les Palestiniens au Liban qui sont assujetties à certaines cotisations sociales sans pouvoir bénéficier des prestations auxquelles elles donnent normalement droit. Pour sa part, l'Ambassadeur Salam, du Liban, a reconnu un certain retard, une relative imperfection dans les mesures prises dans son pays pour améliorer le bien-être des réfugiés. Il a expliqué ces lacunes par la « semi-paralysie », voire la paralysie du Gouvernement libanais, une impuissance qui dure depuis plusieurs années, au niveau budgétaire en particulier, a-t-il souligné.

Un représentant des conseils de jeunes à Ramallah s'est inquiété enfin de l'appropriation par Israël d'éléments du patrimoine palestinien dans tous les domaines, y compris la gastronomie locale, en souhaitant que l'on prenne conscience de cette confiscation à l'UNESCO.

La troisième et dernière séance plénière sera consacrée au rôle de la communauté internationale, des Nations Unies et, en particulier, de la société civile. Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien conclura ensuite la première partie de ce séminaire consacré aux femmes et à la jeunesse. Demain, il débattrà du rôle de la société civile dans la lutte contre l'occupation, l'accent devant à nouveau être mis sur les capacités des femmes et des jeunes.

\* \* \* \* \*